

## Portes ouvertes sur les fermes du Québec: encore un succès cette année!

L'APMQ était au rendez-vous cette année encore à l'esplanade du stade olympique de Montréal pour la tenue des 16<sup>e</sup> Portes ouvertes sur les fermes du Québec, le 9 septembre dernier. Les Montréalais ont encore une fois eu la chance de constater le savoir-faire des producteurs d'ici, de discuter avec eux et de goûter des produits régionaux.



Notre kiosque était bien garni de produits maraîchers du Québec et les visiteurs ont profité de bonnes aubaines. Cette activité est une opportunité pour l'APMQ et les producteurs maraîchers d'être en lien

direct avec les consommateurs. Le Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI) était présent avec nous encore cette année pour informer le public sur les efforts des entreprises agricoles en matière de

lutte intégrée. Ail Québec était également présente à notre kiosque pour la première fois cette année, et les consommateurs ont pu en profiter pour se procurer de l'ail frais d'ici.

De nombreux producteurs maraîchers ont gracieusement contribué au succès de l'événement par des dons de produits ainsi que par leur présence au kiosque lors de la journée. L'APMQ tient à les remercier encore une fois pour leur grande générosité et leur temps.

### Merci pour vos dons!

Le Terroir	Guérin et Frères 2000
Au Royaume des fines herbes	Jardin M.G.
Denis Le Guerrier fils et fille	Laitue St-Jacques
Ferme Alain Heack	Les fermes Hervieux 2009
Ferme André Lemire & fils	Les Jardins A. Guérin et fils
Ferme Bastien	Les Jardins Daniel Vaes
Ferme Domina Poissant	Les Jardins Martin Lemire
Ferme Guy Lefrançois et fils	Les productions Margiric
Ferme Milisun	Les Serres Jacques Brisebois
Ferme R & R Rémillard	Pierre-Paul et Jocelyn Trotter
Ferme Sauriol	Potager Riendeau
Fréchette fruits et légumes	R. Pinsonneault & fils

## Nouvelle étude sur les conditions de travail des employés : une première pour les opérateurs de machinerie



**AGRIcarrières vient de publier la cinquième édition de l'étude sur les conditions de travail des employés de treize occupations agricoles présentes dans dix secteurs de production agricole. Le poste d'opérateur en machinerie agricole a été intégré pour la première fois à l'étude.**

### Méthode

C'est la firme Groupe AGECO qui a mené une enquête web, combinée à un volet téléphonique, qui a rejoint au total 730 producteurs agricoles, permettant de documenter les conditions de travail de 948 employés agricoles, sans lien familial avec les propriétaires de la ferme et travaillant à temps plein (plus de 40 semaines et au moins 30 heures/semaine). De ces nombres, ce sont 161 entreprises des secteurs des grandes cultures, des pommes de terre, maraîchères et des bovins de boucherie qui ont répondu, permettant de documenter les conditions de 161 opérateurs de machinerie.

Rappelons qu'AGRIcarrières a été mandaté au cours des dernières années afin de développer une norme professionnelle et un Programme d'apprentissage spécifique aux opérateurs de machinerie agricole,

lequel est en vigueur depuis l'été 2017.

La définition retenue pour identifier les tâches principales des opérateurs auprès des répondants est la suivante :

- conduit un tracteur ou d'autres machineries pour effectuer les travaux aux champs, allant de la préparation du sol à la récolte;
- s'occupe de l'entretien régulier des machineries et équipements.

### Profil des entreprises embauchant des opérateurs de machinerie

L'étude 2017 a permis de dresser le profil de 161 entreprises qui embauchent de la main-d'œuvre non familiale occupant un poste d'opérateur de machinerie :

- 59 entreprises de grandes cultures,
- 31 entreprises de pommes de terre,
- 54 entreprises maraîchères,
- 17 entreprises de bovins de boucherie.

Ces entreprises sont de toutes tailles. La superficie moyenne varie selon les secteurs: 33,3% ont moins de 125 hectares (ha), 34% ont entre 125 et 499,9 ha, 25,7% ont de 500 à 1000 ha et 6,9% cultivent sur plus de 1000 hectares.

### Nombre d'opérateurs de machinerie dans les entreprises

Les entreprises qui embauchent de la main-d'œuvre non familiale pour occuper un poste d'opérateur déclarent en moyenne 3,5 opérateurs. Toutefois, 26,1% des entreprises disposent d'un seul opérateur, 25,5% en ont deux et 35,1% entre trois et cinq. Une entreprise sur 6 partage son opérateur de machinerie avec d'autres entreprises. Les opérateurs de machinerie

travaillent en moyenne 9,2 mois par année, donnée qui varie ainsi : 13% travaillant moins de 7 mois, 40% entre 7 et 9 mois et 39,1% interviennent toute l'année.

### Rémunération et heures de travail en 2017

Le taux horaire moyen des opérateurs des quatre secteurs est de 16,97 \$/h avec un écart-type de 3,55\$. Le taux horaire moyen est plus élevé dans le secteur des grandes cultures avec 17,59\$/h et un peu moindre dans le secteur maraîcher à 16,31\$/h. Le nombre d'heures travaillées est en moyenne de 40 à 45 heures par semaine. Concernant les vacances annuelles, près de 40% des opérateurs bénéficient de deux semaines alors que le quart dispose de trois semaines. Les opérateurs de machinerie peuvent avoir à œuvrer la fin de semaine selon les besoins de la production. Les avantages sociaux les plus présents sont les dons de produits agricoles, les jours de maladie payés et l'offre de repas. Le bonus de fin d'année est courant pour environ 30% des entreprises.

### Gestion des ressources humaines

Les répondants des entreprises embauchant des opérateurs n'ont pas identifié les départs ou la difficulté de trouver de nouveaux travailleurs comme un enjeu important. Tous voient plus difficile l'embauche de travailleurs locaux, sans exclure le besoin de recourir à des travailleurs étrangers temporaires. Les employeurs semblent compter sur la stabilité de leurs opérateurs puisque le nombre moyen d'années à l'emploi de l'entreprise est de près de 8 ans pour les quatre secteurs. La plupart des entreprises sont peu formalisées au niveau de la



GRH, seulement environ 13% disposant d'un manuel d'employé ou de politiques écrites. L'évaluation de la performance demeure la pratique la plus courante dans un peu moins d'une entreprise sur deux. Un quart des répondants ont entendu parler du nouveau PAMT (Programme d'apprentissage en milieu de travail), un autre quart sont intéressés à mieux connaître cette approche de formation.

### Conclusion

Plus que jamais dans un contexte de rareté, les employeurs agricoles doivent se préoccuper d'offrir des conditions permettant d'attirer et retenir en particulier leurs employés les plus compétents et engagés. La main-d'œuvre locale demeure une option intéressante. C'est près de 400 postes d'ouvriers qui ont été pourvus par les Centres d'emploi agricole (CEA) en 2017. La stabilité des opérateurs de machinerie agricole à l'avantage des secteurs. Toutefois, la concurrence des autres secteurs économiques posera un défi de les retenir. Le nouveau PAMT et des conditions de travail compétitives sont des solutions à ne pas négliger.

N. B. Pour plus de détails, il est possible de télécharger l'étude disponible sur le site d'AGRIcarrières au [www.agricarrieres.qc.ca](http://www.agricarrieres.qc.ca).